





# DEMANDE DE PROPOSITION (DP)

## MODIFICATION NO. 2

POUR LA PRESTATION DES

**SERVICES DE RÉVISION ET DE  
TRADUCTION**

POUR

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA



**Citoyenneté et Immigration Canada**  
**DEMANDE DE PROPOSITION**  
**N° DE L'INVITATION : 142007**  
**DP MODIFICATION 02**

**La présente modification vise à répondre aux questions reçues des soumissionnaires.**

**1. Question :**

Concernant O4, devons-nous proposer seulement des réviseurs de textes comme ressources? Si oui, combien de réviseurs en anglais avez-vous besoin et combien de réviseurs en français avez-vous besoin?

**Réponse :**

Tel qu'indiqué dans la soumission, le soumissionnaire doit fournir des ressources qui ont de l'expérience en services de révision et un niveau de scolarité en services de révision, de traduction ou dans un domaine lié aux services de révision (tel que mentionné à la Note 2). Il est à la discrétion du soumissionnaire de proposer le nombre de ressources nécessaires pour produire le travail comme spécifié à l'annexe D, Énoncé des travaux, 4 Tâches i), Prévoir des ressources suffisantes pour assurer le respect des délais de production.

**2. Question :**

Devons-nous proposer des traducteurs pour cette soumission? Si oui, de quelles qualifications ont-ils besoin?

**Réponse :**

Les ressources proposées doivent, conformément à l'annexe D, Énoncé des travaux, 4 Tâches b), Traduire les changements apportés à la version anglaise à l'étape de l'approbation ... et les ressources doivent répondre aux critères de scolarité tel que stipulé dans O4.

**3. Question :**

Concernant O4, vous demandez que le vendeur ont de l'expérience canadienne avec rapports ministériels ou des rapports au Parlement. Pouvez-vous nous donner un peu plus d'informations sur ce que sont les rapports ou les rapports au Parlement?

**Réponse :**

Comme indiqué à la page 34 de DP, l'entrepreneur sera tenu de travailler sur le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) le rapport sur les plans et les priorités (RPP) et le rapport annuel au Parlement sur l'Immigration. Des exemples de versions précédentes de ces rapports peut être trouvé à:

- <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/rpp/2013-2014/index.asp>
- <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/rmr/2013/index.asp>
- <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/rapport-annuel-2013/index.asp>



**4. Question :**

En ce qui concerne l'annexe " E ", base de paiement, en particulier le quatrième paragraphe, " La responsabilité totale du Canada envers l'entrepreneur, en vertu du présent contrat, ne doit pas dépasser la somme de XX,xx \$, y compris toutes les options, les dépenses de déplacements et les taxes applicables." À ma connaissance, "les taxes applicables" ne sont pas incluses dans une proposition financière.

Est-ce que c'est CIC qui va le remplir, ou est-ce que CIC veut que nous calculions "toutes les taxes applicables"?

**Réponse :**

Les soumissionnaires doivent seulement remplir les tableaux. CIC calculera les taxes.